

PPCR, RIFSEEP, C'EST PAS LA FÊTE

Les nouvelles grilles PPCR sont très loin de répondre à nos revendications de revalorisation de nos carrières, certains agents connaissent même des baisses de rémunération sous l'effet conjugué du transfert « prime/point » et de l'augmentation des prélèvements sociaux. De plus, dans le but de « favoriser la mobilité », PPCR s'accompagne d'un dispositif 100 % pernicieux : le RIFSEEP. Ce régime indemnitaire conditionnera la modulation de la rémunération à la capacité de l'agent à s'adapter aux restructurations.

RIFSEEP

Avec l'arrêté RIFSEEP du 27 décembre 2016, c'est l'ensemble des corps de notre administration qui sont visés, à commencer par celui des géomètres-cadastrateurs des Finances Publiques au **1er janvier 2018**, les autres devant passer sous ce nouveau régime au **1er janvier 2019**.

Le Rifseep est une attaque contre la fonction publique de carrière, car il permet de déconnecter le grade du montant et du niveau de la prime. Dans la Fonction Publique, le grade donne le droit d'occuper certains emplois. L'avancement en grades (à travers l'échelle des échelons) traduit la progression dans la carrière et détermine le salaire. Ceci ne sera plus acquis avec le nouveau système. De plus, ce nouveau système se faisant à « enveloppe constante », il y aura donc des perdants qui verront leurs rémunérations stagner pour quelques « heureux gagnants », au prix sans doute de la cohésion des équipes, mais c'est sans doute là le vrai bonus pour Bercy !

La CGT Finances Publiques rappelle son opposition à toute forme de rémunération au mérite et réitère sa demande d'abandon du RIFSEEP.

TPE : LA CGT LARGEMENT EN TÊTE

Nous avons pu tous vérifier le professionnalisme du gouvernement pour que les travailleurs des TPE (– de 10 salarié-es) ne puissent pas utiliser leur droit de vote : black out presque total, report des élections au milieu des fêtes de fin d'année, circulaire préfectorale pour interdire l'affichage électoral dans les communes...

Il ne faut donc pas s'étonner si le taux de participation est très bas. Bien évidemment, cette faible participation permet aux mêmes fâcheux de relativiser la victoire de la CGT. En effet, **la CGT réalise 21.18 % des voix en région Pays de Loire devenant ainsi 1ère**

organisation syndicale sur la région pour ces élections TPE. Cela se vérifie au plan national avec une CGT à 25,12 % loin devant la CFDT (15.44 %) deuxième. Les salarié-es des TPE marquent, ainsi, leur confiance envers la CGT et légitiment notre syndicalisme qui articule propositions, contestations, revendications, luttes et négociations. Dans un contexte socio-politique où les coups durs s'accroissent, c'est un signe fort que nous envoient les salarié-e-s des TPE. Nous saurons en tenir compte !

LA FOLLE JOURNÉE DE L'AGENT N° 639

Le n° 47 d'e-Fip nous a enthousiasmé avec la journée type de la n° 1 de la DDFIP 29. À son tour, Antidote Hebdo a le plaisir de vous présenter la journée type de la n° 634, agente des Finances Publiques à la DRFiP 44. Nous vous conseillons vivement d'aller lire tout cela à l'adresse suivante : <http://www.financespubliques.cgt.fr/44/spip.php?article1978>.

Une fois encore e-FIP le web-magazine officiel de la DGFIP n'aura pas su éviter l'écueil du panégyrique.

PLUS DE SERVICES PUBLICS !

C'est ce semblent réclamer les français-es selon un sondage IPSOS (à prendre avec des pincettes, comme tout sondage). Alors que l'avenir de la Fonction Publique figure parmi les thèmes majeurs de la campagne présidentielle, une majorité des personnes interrogées par l'Ifop pour *Acteurs publics* et *EY* est défavorable aux propositions visant à réduire les effectifs de fonctionnaires. **Les Français aiment leurs services publics de proximité et souhaitent majoritairement les conserver, quitte à les financer encore davantage.**

Les personnes interrogées déclarent à une large majorité être attachées à la quasi-totalité des services publics. Le service public hospitalier (hôpitaux publics, etc.) arrive alors en tête de la hiérarchie, 90 % d'entre elles évoquant leur lien fort avec cette institution, de peu devant les services publics de sécurité – police, gendarmerie, etc. – (85 %) et la Sécurité sociale (85 %), héritée de l'après-Seconde Guerre mondiale. Le service public de l'enseignement (78 %) et les services publics de justice (72 %) se situent ensuite à un haut niveau.

Dans cette perspective, l'arbitrage entre économies budgétaires et maintien des services publics de proximité confirme en creux cet attachement des interviewés. Une majorité d'entre eux (57 %) estime ainsi qu'il est nécessaire de garder des services publics à proximité des usagers sur l'ensemble du territoire quitte à augmenter les impôts, tandis que 43 % considèrent qu'il est nécessaire de faire des économies budgétaires. Un point d'appui pour lutter pour la sauvegarde du maillage territorial de la DGFIP, à commencer par nos petites trésoreries.

